

TOUNA MAMA\*, Professeur agrégé des facultés de Sciences économiques.

## L'Economie Camerounaise : Un nouveau départ

Ce projet éditorial a été présenté mardi 26 juin à Yaoundé. L'ouvrage qui sera édité en France sera disponible au quatrième trimestre 2007.

Cet ouvrage, produit d'une dizaine d'années d'enseignement et de recherche dans les Universités camerounaises sur l'économie du Cameroun, fait un inventaire des énormes richesses économiques du pays qu'il est convenu d'appeler l'Afrique en miniature, et indique les conditions de son développement économique.

Après une première partie consacrée à la présentation générale de l'économie camerounaise dans ses potentialités, secteur par secteur, l'auteur fait, dans la deuxième partie, un bilan critique des politiques économiques mises en œuvre depuis l'indépendance.

Il montre que si la politique de planification que le pays a été contraint d'abandonner à la suite de la crise de 1986-1987 n'a pas toujours atteint les résultats escomptés, la politique d'ajustement structurel qui l'a remplacée n'a pas permis au pays de retrouver les taux de croissance d'avant la crise. Cette politique, dont le seul mérite semble avoir été de permettre le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, a eu d'importants coûts sociaux en termes d'aggravation de la pauvreté. Pour l'auteur, si le Cameroun veut sortir du sous-développement, il doit abandonner la politique d'ajustement structurel pour mettre en œuvre une politique économique plus audacieuse, à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative pour pays pauvres très endettés. La condition de succès d'une telle politique est que l'Etat respecte scrupuleusement ses engagements et ne prenne que les engagements qu'il peut respecter, pour rassurer tous ses partenaires.

L'idée d'écrire un ouvrage sur l'économie Camerounaise remonte à une dizaine d'années, lorsque l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala me demanda de dispenser à leurs élèves un enseignement intitulé l'Economie Camerounaise. L'idée m'apparut d'autant plus intéressante qu'à l'époque, l'on ne trouvait pas d'écrits sur le sujet. On pouvait alors prétendre à quelque originalité à défaut de créer ex nihilo.

Les échanges avec les cohortes d'étudiants aussi passionnés les uns que les autres que j'ai eus au fil des années m'ont amené à inscrire cet enseignement dans les Programmes officiels de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, à la faveur de la Réforme des Programmes en 1998, alors que j'en étais le Doyen.

Si la parution de l'économie camerounaise de J.J. AERTS et alii (2000) a failli émousser mon enthousiasme à mener à terme le projet, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative pour pays

pauvres très endettés (PPTE) par le Cameroun le 28 Avril 2006, par l'immense espoir qu'elle a suscité auprès de nombreux camerounais, m'a redonné le goût de reprendre l'entreprise au point où je l'avais laissée il y a déjà quelques années.

Mon objectif est d'aller au-delà de la perspective conjoncturelle qui était celle de J.J. AERTS et compagnie qui ont adopté comme sous-titre de leur ouvrage : un espoir évanoui, sans doute à cause de la crise économique dans laquelle le pays s'est enlaidi à partir de 1986-1987. Cette perspective est celle du post-point d'achèvement de l'initiative PPTE, celle du post-ajustement pour envisager les conditions du développement de l'économie camerounaise à partir de ses fondements structurels, c'est-à-dire de ses potentialités en ressources naturelles et humaines. C'est pourquoi je parle d'un nouveau départ.

Devenu indépendant le 1er janvier 1960, le Cameroun a eu, en dépit des difficultés politiques liées aux conditions de son indépendance marquées particulièrement par des revendications nationalistes qui ont donné lieu au "maquis" des principaux opposants au régime de Yaoundé, une économie relativement stable jusqu'en 1986.

En effet, en dehors de la période de 1969-1973 caractérisée par une relative récession, la croissance économique du Cameroun a été régulière de 1960 à 1986, à un taux moyen de 6 % avant cette période de récession, taux qui devait connaître une accélération (8 à 12 %) avec l'exploitation du pétrole à partir de 1978, jusqu'à l'essoufflement de 1986.

De 1986 à 1994, le Cameroun va connaître sa première grande crise économique de son histoire, avec des taux de croissance négatifs :

- 6,4 % en 1987, - 13,3 % en 1988, - 3,4 % en 1989, - 2,5 % en 1990, - 5,8 % en 1991, - 4,0 % en 1992, - 3 % en 1993.

Il a fallu plusieurs programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du Franc CFA de janvier 1994 pour voir la tendance se renverser.

Depuis lors, les taux de croissance économique sont redevenus positifs :

3,3 % en 1994/95, 5 % en 1995/96, 5,1 % en 1996/97, 5 % en 1997/98, 4,4 % en 1998/1999/2000, 4,5 % en 2001, 4,0 % en 2002, 4,1 % en 2003, 3,5 % en 2004, 2,8 % en 2005, 4,3 % en 2006

Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE le 28 Avril 2006, le Cameroun doit pouvoir envisager sérieusement son décollage économique pour devenir un pays émergent dans une quinzaine d'années.

Pour ce faire, un bilan sans complaisance des politiques éco-



nomiques menées jusqu'alors semble utile.

Ce bilan doit permettre d'apprécier les forces et les faiblesses de l'économie camerounaise au regard des potentialités dont regorge le pays et dont il faut au préalable faire un inventaire.

La première partie consistera donc en la présentation générale de l'économie camerounaise dans ses potentialités. Nous suivrons d'abord l'évolution globale de cette économie et présenterons ensuite l'évolution secteur par secteur. Tandis que la deuxième partie sera consacrée à un bilan critique des politiques économiques menées à ce jour : Politique de planification d'abord, politique d'ajustement structurel ensuite ; avant de suggérer les éléments d'une politique du post-ajustement pour le décollage économique du pays.

Le Cameroun s'enorgueillit d'être l'Afrique en miniature, tant il est vrai qu'on y trouve concentrés les traits caractéristiques de toute l'Afrique, mais aussi un fort potentiel naturel et humain.

Grâce à ce potentiel et à une politique volontariste dont la planification était la meilleure expression, le pays a pu

enregistrer une croissance régulière, qui a connu son apogée dans les années 1978-1985 avec des taux réels de 8 % à 12 % grâce à un taux d'investissement qui a parfois atteint les 30 %.

Dès 1986, le pays a commencé à montrer des signes d'essoufflement, puis est rentré dans une crise économique sans précédent, les cours de ses principaux produits exportés ayant connu une baisse brutale sur les marchés mondiaux.

Après avoir tenté un ajustement autonome qui n'a pas été suivi par la communauté financière internationale, le pays s'est trouvé dans l'obligation de se soumettre dès 1988 aux programmes d'ajustement structurel des institutions de Bretton Woods, dont la philosophie de base est de conformer les économies nationales à la logique de fonctionnement de l'économie

mondiale, c'est-à-dire à l'économie de marché.

Après deux décennies d'ajustement structurel, si le pays a réussi à rétablir les grands équilibres macro-économiques et de passer d'une période de décroissance à une période de croissance, notamment après la dévaluation de 50 % de sa monnaie en janvier 1994, il n'a pas pu atteindre le taux de croissance minimal de 7 % nécessaire pour espérer atteindre les objectifs de développement pour le millénaire ; alors que les coûts sociaux de l'ajustement ont abouti à une pauvreté croissante de la population.

Mais de l'avis des observateurs avertis, le taux de croissance enregistré est de l'ordre de 4 à 5 % insuffisant au regard d'énormes potentialités tant naturelles qu'humaines dont regorge le Cameroun.

L'on s'accorde donc à penser que le pays, ayant réussi à retrouver une stabilité macroéconomique, doit mettre en œuvre une politique économique plus audacieuse maintenant qu'il a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

En effet, bénéficiant du desserrement de la contrainte externe et donc jouissant de marges de manœuvres plus importantes vis-à-vis du Fonds Monétaire International, le Cameroun, qui a vu l'encours de sa dette en valeur actuelle nette passer de 5,7 milliards de dollars en 2005 à 525 millions de dollars en 2006, avec un allègement du service de la dette estimée pour la seule année 2006 à 128 millions de dollars ( ) doit tout mettre en œuvre pour redynamiser l'investissement afin de donner un coup de fouet à la croissance, s'il veut sortir du sous-développement et devenir un pays émergent comme l'a déclaré le Président Paul BIYA.

Pour cela, il faudrait que toutes les actions soient prises dans le but d'atteindre cet objectif.

Cela exige non seulement l'amélioration du climat de confiance entre l'Etat et le secteur privé grâce à un dialogue permanent entre eux leur permettant de regarder dans la même direction et de travailler la main dans la main, c'est-à-dire une amélioration du climat des affaires permettant à l'investissement privé de se déployer sans encombre ; mais aussi une amélioration significative de la gouvernance publique avec l'amélioration de la qualité de la dépense publique et la lutte sans merci à l'encontre des détournements de deniers publics et autres auteurs convaincus de corruption.

Plus fondamentalement, cela exige que l'Etat donne un signal fort en direction de l'ensemble de ses partenaires, en respectant scrupuleusement ses engagements et en ne prenant que des engagements qu'il peut respecter.

AVEC L'ATTEINTE DU POINT D'ACHEVEMENT DE L'INITIATIVE PPTE LE 28 AVRIL 2006, LE CAMEROUN DOIT POUVOIR ENVISAGER SÉRIEUSEMENT SON DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE POUR DEVENIR UN PAYS ÉMERGENT DANS UNE QUINZAINE D'ANNÉES.